ARRÊTÉ

ARRÊTÉ N°…………….

DE RADIATION SUITE A INTEGRATION DIRECTE

DE M./Mme ..................................

**Mention en jaune : à enlever en fonction de la situation**

Le Maire *(ou le Président)* de …………..……,

**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

**VU** le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet

**VU** la lettre de l’intéressé sollicitant son intégration à compter du ……………………... au sein de ……………………………. (collectivité d’accueil),

**VU** l’arrêté n°……………. de …………………… (collectivité d’accueil) portant intégration directe de M/Mme ……………………….. à compter du ……………………….,

**ARRÊTE**

ARTICLE 1er : A compter du ……….……, M/Mme ……….…… né le …………………., grade ……………,….. échelon, indice brut…………., indice majoré ……………, avec une ancienneté conservée de ……………………..est radié des effectifs de …………………….. (collectivité d’origine) suite à son intégration directe dans le grade …………………………… à compter du ………………

**ARTICLE 2ème**  : Ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Receveur Municipal, M. le Président du Centre de Gestion, et notifiée à l’agent.

**ARTICLE 3ème**  : Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et de sa publication.

Fait à …………… le …………….,

Le Maire *(ou le Président)*,

Notifié le ...................

Signature de l’agent :